

Une victoire officialisée devant les arènes



Le Colbac s'est installé devant les arènes pendant le déroulement d'une corrida - Crédits : Colbac

Les 21 et 24 octobre, les militants du Colbac se sont rassemblés devant le Théâtre municipal où se tenait la soirée d'ouverture des Journées Taurines, et sur le parvis des arènes où se déroulait la corrida. Ces manifestations, initialement interdites par la préfecture à la demande de la municipalité et de la Fédération des Clubs Taurins du Biterrois, ont finalement été autorisées après un recours devant le tribunal administratif qui a donné raison aux anti-corrída. Pour Sophie Maffre-Baugé, présidente du Colbac " Notre présence sur le parvis des arènes pendant une corrida est hautement symbolique. C'est

une première depuis 2014 et une victoire contre la volonté du milieu taurin à faire obstacle à notre opposition ". Le Colbac rappelle qu'en 2014, l'année de l'élection de Robert Ménard en tant que maire de Béziers, la décision d'interdire toutes les manifestations contre la corrida devant les arènes en marge des événements tauromachiques a été prise par Robert Ménard "On manifeste tant qu'on veut, mais loin des arènes... Tant que je serai maire de Béziers, ce sera comme ça dans notre ville" avait alors relevé le maire de la ville dans la presse. Les deux manifestations pacifiques du Colbac ces 21 et 24 octobre avaient pour but de



Au vu et au su de tous pour l'abolition des corridas - Crédits : Colbac

dénoncer les actes cruels infligés aux taureaux lors des corridas et d'informer les spectateurs à cet égard. " Certains se détournent de ce type de spectacle précisément grâce à notre travail d'information " relève Sophie Maffre-Baugé, qui

ajoute " Une corrida, c'est plus d'une heure de sévices graves et actes de cruauté gratuits et inutiles sur des êtres sensibles. En 2021, il est inadmissible que le maire s'obstine à maintenir ces tortures animales dans notre ville. "